

RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Le 18 février 2021

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

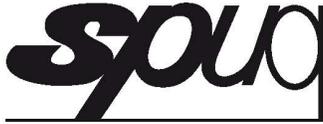
EXPLOITATION PÉTROLIÈRE DANS LE SAINT-LAURENT

Proposition du Conseil exécutif

- ATTENDU l'autorisation par le gouvernement fédéral de 40 forages exploratoires en milieu marin;
- ATTENDU que ces forages se situent dans un secteur dont l'importance écologique est reconnue par l'ONU;
- ATTENDU l'abolition des processus d'évaluation environnementale pour tous les forages exploratoires réalisés en milieu marin;
- ATTENDU l'appui financier massif du gouvernement fédéral aux industries pétrolières;
- ATTENDU l'impact environnemental extrêmement négatif majeur des industries pétrolières, au Canada, que ce soit en termes d'émission de gaz à effet de serre ou de destruction des écosystèmes locaux;
- ATTENDU que des permis d'exploration des gisements pétroliers couvrant plus de 1500 km² de secteurs du Saint-Laurent réputés pour leur biodiversité sont toujours actifs;
- ATTENDU que le moratoire du gouvernement du Québec au sujet de l'exploration pétrolière dans le Saint-Laurent est de nature temporaire;
- ATTENDU les résolutions du SPUQ en matière de protection de l'environnement :
- Résolution 14CS663 « Opposition au transit du pétrole des sables bitumineux d'Alberta au Québec » adoptée en Conseil syndical le 11 septembre 2014;
 - Résolution 19CS737 « Urgence climatique : réduction des gaz à effet de serre émis par l'UQAM » adoptée en Conseil syndical le 12 septembre 2019;
 - Résolution 19CS738 « Urgence climatique : Décarbonisation du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) » adoptée en Conseil syndical le 12 septembre 2019;
 - Résolution 19CS739 « Urgence climatique : Propositions d'actions à prendre par le Comité exécutif du SPUQ » adoptée en Conseil syndical le 12 septembre 2019;

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca



- Résolution 20CS743 « Opposition aux projets GNL (Gaz naturel liquéfié) Québec et LNG (*Liquefied natural gas*) Canada », en appui à la nation Wet'suwet'en, adoptée en Conseil syndical le 23 janvier 2020;

ATTENDU la volonté affirmée du SPUQ de contribuer à la mobilisation sur l'urgence environnementale;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉNONCE l'abolition des processus d'évaluation environnementale et l'autorisation des forages exploratoires par le gouvernement du Canada;

DEMANDE au gouvernement du Canada :
- D'instaurer de rigoureux processus d'évaluation environnementale;
- De cesser d'appuyer, par la déréglementation, l'octroi de permis et le financement direct des industries pétrolières, la détérioration de l'environnement et l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre;

DEMANDE au gouvernement du Québec d'interdire définitivement toute exploration pétrolière dans le fleuve Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca